

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10627**

Intitulé

MASTER : MASTER Master domaine Arts, Lettres, Langues mention Études anglophones spécialité Traduction littéraire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris Diderot - Paris 7	Recteur de l'académie, Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de ce master est capable de justifier des compétences suivantes selon la spécialité dans laquelle l'étudiant a effectué son parcours ;

* Excellente maîtrise de la langue anglaise, permettant une insertion professionnelle aisée dans un milieu anglophone

* Excellente connaissance des sociétés anglophones (Grande Bretagne, Etats Unis, pays de l'aire anglophones...)

— Histoire des pays anglophones

— Histoire de leurs institutions

— Histoire des sociétés anglophones

— Relations inter-ethniques au sein des pays anglophones

— Enjeux géo-stratégiques contemporains

* Une maîtrise non moins solide des aspects essentiels de la culture anglophone dans ses aspects divers :

— Littératures anglophones, dans leur historicité, dans leurs liens avec leur société de développement

— Arts et culture visuelle des pays anglophones : histoire de l'art anglais et américain

— Histoire des culture visuelle des pays anglophones du XVIIIe siècle à la période contemporaine

* Dans tous les cas, quelle qu'ait été la spécialité : une maîtrise des outils d'analyse du discours :

— Sémiologie du discours : langue, littérature, image

— Stylistique, théorie des genres littéraires

— Pour la spécialité linguistique : une connaissance solide des phénomènes syntaxiques et morphosyntaxiques, de la phonétique et de la phonologie de l'anglais

* Une capacité à mettre en relation ces savoirs et savoirs faire divers de manière à pouvoir analyser la réalité présente et passée des cultures anglophones dans leur épaisseur linguistique, historique, sociologique, esthétique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

— Professorat du Second degré

— Métiers de la formation

— Tourisme

— Media (édition)

— Traduction

— Fonction publique

— Professeur du Second degré

— Formateur

— Assistant rédacteur

— Interprète / traducteur

— Métiers catégorie A (fonction publique)

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Introduction aux champs disciplinaires

Méthodologie de la recherche (à choisir parmi les

séminaires de méthodologie disciplinaire)

Séminaire disciplinaire

- Oral
- Version
- Thème ou argumentation écrite

Avancement du mémoire

Rédaction du mémoire

Evaluation de l'avancement du mémoire

Rédaction et soutenance du mémoire

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de diplôme de Master
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master

Arrêté du 23 janvier 2006 relatif aux habilitations de l'université Paris VII à délivrer les diplômes nationaux

Arrêté du 17 juillet 2009 relatif aux habilitations de l'université Paris VII à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/>

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Université Paris Diderot - Paris 7 : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :